



Procédure à respecter par les stagiaires enseignants/éducateurs- SECONDAIRE

- Envoyer une demande de stage à la Direction Adjoint **par mail** à l'adresse suivante : directionadjointe@arwaremme.be
- Dans cette demande, le stagiaire doit **préciser** :
 - Son NOM et son prénom - Ecole
 - La ou les branches concernées
 - Le type de stage (observation, pratique, ...)
 - Le nombre d'heures à prester
 - Les dates (début et fin)
 - **Le cas échéant**, le professeur concerné si un accord préalable a déjà été trouvé
- **Avant de commencer le stage**, faire signer les documents émanant de l'école par la Direction Adjointe

Procédure à respecter par les stagiaires PAPO (personnel administratif et ouvrier)

- Envoyer une demande de stage à l'économmat par mail à l'adresse suivante : econommat@arwaremme.be
- Dans cette demande, le stagiaire doit **préciser** :
 - Son NOM et son prénom - Ecole
 - La fonction
 - Le nombre d'heures à prester
 - Les dates (début et fin)
- **Avant de commencer le stage**, faire signer les documents émanant de l'école par la comptable.